



DÉLIBÉRATION N°2018-12-14-9
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 14 décembre 2018

POINT 9 : APPROBATION DE LA MAJORATION DE L'IFSE POUR LES REFERENTS SURETE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Etablissement du 4 décembre 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 35 voix pour la mise en place d'une majoration de l'IFSE de 60 euros brut par mois pour les référents sureté à compter du 1^{er} janvier 2019.

À Nantes, le 14 décembre 2018
Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX